This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

F59
maO
J26

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

BARREAU DE PARIS

LE PROCÈS
DE
"MADAME BOVARY"

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Conférence des Avocats

Le 2 Décembre 1905

PAR

M. OLIVIER JALLU

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

Secrétaire de la Conférence

IMPRIMÉ AUX FRAIS DE L'ORDRE

PARIS

ALCAN-LÉVY, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS

117, RUE RÉAUMUR, 117

1905

Digitized by Google

84
F: ?maO
J.6

Digitized by Google

BARREAU DE PARIS

LE PROCÈS

DE

"MADAME BOVARY"

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. OLIVIER JALLU

AVOCAT A LA COUR D'APPEL, SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE

A l'ouverture de la Conférence des Avocats

Le 2 Décembre 1905

Monsieur le Bâtonnier,

Messieurs et Chers Confrères,

Il n'est rien de plus passionnant pour des avocats qu'un procès, sinon, quand ces avocats sont aussi hommes de lettres, — et ne le sommes-nous pas tous ! — un procès littéraire. Et que dire alors, lorsqu'avant même d'être homme de lettres, ou même avocat, on est né Français, et que ce procès

Digitized by Google

littéraire devient un procès de moralité et de bonnes mœurs ! En vous parlant aujourd'hui de celui qu'on a fait à *Madame Bovary*, (1) je ne devrais donc, semble-t-il, craindre qu'une chose, c'est qu'il vous soit trop connu.

Eh bien, Messieurs, j'en serais très heureux au contraire, car vous m'excuseriez alors de ne vous apporter, à son occasion, ni cette érudition licencieuse et cette encyclopédie galante dont nos magistrats et nos jurés ne sauraient plus se passer en pareille matière, mais que le roman de Flaubert supporterait mal ; ni, à mon tour, (2) l'éloge d'une des gloires de notre Barreau, comme c'eût été également de bonne tradition, si l'un de vous, Messieurs, n'avait déjà, dans cette enceinte, prononcé l'éloge de M. le bâtonnier Sénart (3).

Ces deux ressources me manquent, et par juste équivalence, il me faut renoncer aussi à célébrer dans ce procès, comme je l'aurais voulu, la verte vieillesse de M. Pinard... Aussi bien l'ancien ministre impérial doit dédaigner, à l'heure qu'il

(1) *Madame Bovary* avait paru dans la *Revue de Paris*, du 1er octobre au 15 décembre 1856, en six livraisons. Le Parquet attendit la fin de la publication pour poursuivre Flaubert avec le gérant et l'imprimeur de la *Revue de Paris* devant la sixième Chambre correctionnelle, qui avait, et qui a gardé pendant longtemps, sous l'Empire, la spécialité des affaires de presse. La prévention visait les délits « d'outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs », prévus et punis par les articles 1 et 8 de la loi du 17 mai 1819, et 59 et 60 du Code pénal. L'affaire fut plaidée le 31 janvier 1857, et le jugement, qui acquittait les trois prévenus, rendu le 7 février.

(2) Faut-il rappeler que ce discours suivait l'*Eloge de M. le bâtonnier Cresson.*

(3) L'éloge du défenseur de Flaubert a été fait en 1886 à la séance de rentrée de la Conférence par M. Brenier de Montmorand.

Digitized by Google

est, les succès du substitut... (1) et que pourrait ma faible voix pour qui a commencé de goûter aux honneurs de l'histoire officielle!...

Si vous le voulez bien, nous ne nous occuperons donc aujourd'hui que de l'histoire des Idées. Les physionomies et les événements les plus communément célèbres, s'y effacent, il est vrai, assez souvent, pour faire place à des hommes très humbles et à de tout petits faits. Mais si, à la diversité des figures, succède ainsi une certaine uniformité de tendances, c'est du moins une compensation offerte à notre agrément, de reconnaître qu'au milieu de cette vaste étendue, privée de sommets, sans intrigue tracée et un peu monotone que devient l'histoire — ce sont les ouvrages de l'esprit qui jalonnent les plus larges périodes, de même que ces témoins de pierre, cachés sous les bornes de nos champs, et qui mieux que tous les accidents et toutes les végétations de la surface en assurent exactement les divisions.

Madame Bovary, Messieurs, est à n'en pas douter, un de ces témoins-là, et, on s'accorde aujourd'hui à le reconnaître, l'un des plus éloquents de notre formation contemporaine. Et ce que je voudrais alors vous montrer, c'est que son procès a été, lui aussi, un de ces petits faits deux fois évocateurs et parce qu'ils marquent le point de rencontre et le conflit de longues séries d'efforts anta-

(1) C'est déjà M. Pinard, qui, comme substitut à la 6e Chambre, avait requis contre Baudelaire, dans le procès que lui valut la publication de ses *Fleurs du mal*.

Digitized by Google

gonistes, et parce que l'avantage remporté par l'une de ces tendances contraires sur l'autre est généralement lourd de conséquences...

Les conséquences de l'acquittement de Flaubert, je n'aurai pas de peine, je crois, à vous les faire apercevoir jusque dans la jurisprudence et dans la législation actuelles. Et pour vous dire immédiatement, — quitte à m'expliquer tout à l'heure, de quel conflit est résulté la poursuite, le procès de *Madame Bovary* n'est pas autre chose, à mon avis, que la première, ou plutôt l'unique rencontre, sur le terrain de la moralité littéraire, du principe de la « Religion d'Etat » et de la « Morale d'Etat » avec celui du « Rationalisme scientifique ».

Je ne me dissimule pas d'ailleurs que ce n'est pas ainsi qu'il est envisagé d'habitude... Ce qu'on pense, et au besoin ce qu'on dit couramment, n'est-ce pas que cette poursuite a été une maladresse, une bévue, la gaucherie effarouchée d'un Parquet trop austère ? et qu'assurément il n'y aurait plus à l'heure qu'il est, un procureur ni un ministre en France pour en commettre... du même ordre ? Et il est certain que les temps ont changé ! Mais en quoi ont-ils changé ? C'est toute la question ! Et à l'inverse de l'erreur commune, vous savez vous, Messieurs, qu'il ne s'agit pas seulement d'une plus ou moins complaisante tolérance de l'esprit public, ni d'un aveuglement plus ou moins systématique du Parquet ; mais que si une poursuite équivalente

Digitized by Google

à celle de *Madame Bovary* est légalement impossible aujourd'hui, c'est que *Madame Bovary* a été poursuivie non pas seulement pour « outrage aux bonnes mœurs », qui est le seul délit de moralité littéraire qui nous reste, mais encore et surtout pour « outrage à la morale publique » et à la « morale religieuse », un délit qui, en revanche, n'existe plus.

C'est là le point, naturellement insoupçonné du public, et qui fait tout l'intérêt du procès ; et vous êtes, Messieurs, trop bons juristes, en même temps, et trop bons psychologues, je devrais ajouter trop bons historiens, pour ne pas apercevoir tout ce qui sépare deux incriminations aussi distinctes : la différence d'abord.. de la partie au tout.. ou du plus au moins, car les bonnes mœurs pourraient se sous-entendre, n'est-il pas vrai, dans la morale.. et si nous sommes tous convaincus que la pudeur est une très grande vertu, je ne sache pas que personne se soit jamais avisé de prétendre que ce fût la seule ; — la nuance religieuse.. qui vaut bien la peine, je pense, qu'on s'y arrête.. et qui, à la « quantité » dans la vertu, ajoute encore la « qualité » — et la différence, somme toute, d'une législation de peut-être trop grande liberté, avec une législation de surveillance indéfinie et de tyrannie facultative, celle, en un mot, de la loi de 1819 avec la loi de 1881.

Qu'on se résigne donc à ne pas chercher d'obscénités dans *Madame Bovary*, puisque personne n'en

Digitized by Google

a jamais trouvé! mais demandons-nous plutôt ce que pouvait être ce quelque chose de très subtil et d'infiniment complexe, de flexible comme un intérêt politique, et de tranchant comme un dogme, que l'Empire avait découvert avec la loi de 1819, oublié au fond des tiroirs de la Restauration, qu'il avait dérouillé et poli à neuf pour son usage, et que je me suis permis tout à l'heure d'appeler la Morale et la Religion d'Etat.

« Qu'on donne les bons pour guides aux méchants ! s'écriait M. de Châteaubriand quelque temps avant la promulgation de notre loi, dans sa *Monarchie selon la Charte*. « Voilà l'ordre de la Morale et de la Justice! » Et il ajoutait : « Je n'en « demande que sept par département pour sauver « la France : un évêque, un commandant, un pré- « fet, un procureur du Roi, un président de la « Cour prévôtale, un commandant de gendarmerie, « et un commandant de la garde nationale. Que « ces sept hommes-là soient à Dieu et au Roi, je « réponds du reste! ». L'assurance est hardie, Messieurs... Mais elle était encore au-dessous du ton de l'époque.. (1) et quoi d'étonnant, dès lors, que

(1) Il est bien vrai que la *Monarchie selon la Charte* a passé, en son temps, pour le plus libéral des « Catéchismes constitutionnels ». Châteaubriand, en tout cas, la donnait pour telle. Mais ce qui était modéré, sans doute, pour des *ultras* incarne suffisamment encore ce qu'il y a d'essentiel dans l'Esprit de la Restauration ; et c'est en ce sens que la loi de 1819, que tous les régimes qui l'ont employée se sont plu à considérer comme la plus neutre et comme la plus incolore des lois sur la presse, était bien, en tout cas, dans son « outrage à la morale publique et à la morale religieuse » une véritable loi de Restauration. Tout le libéralisme du ministère qui la fit voter n'y empêche rien. Et l'on n'a rien dit encore lorsqu'à propos de notre article,

Digitized by Google

nous retrouvions dans notre texte la même entreprise de mettre la « Loi » et le « Gendarme » au service de la « Religion » et de la « Morale », afin que la Morale et la Religion, en retour, fissent participer le Pouvoir à l'absolu de leur autorité ? N'est-ce pas là l'éternelle confusion pieuse, ou, suivant une poétique expression, la « double simonie » (1) qu'une certaine politique réclame ? Et quand on m'opposerait qu'un Bossuet avait depuis longtemps tiré cette *politique*-là des *propres paroles de l'Ecriture Sainte*, n'avais-je pas raison tout de même d'y reconnaître la cocarde blanche de la Restauration ? Confusion des droits et des devoirs, des péchés et des crimes, ce « jus gladii » dont parle Calvin dans son *Institution Chrétienne*, substitué à la contrition et à la pénitence, n'est-ce pas tout le rêve théocratique dissimulé dans un

l'on parle de « transaction législative », et de « concession nécessaire pour enlever le vote de l'extrême-droite ». Du moment où ils sont votés, il faut prendre les textes pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour leur contenu ; et la couleur du ministère Decazes n'empêchera jamais que l'on ne puisse mettre la *morale* dans la *loi* sans les fausser toutes les deux ; ni que la morale religieuse superposée à la morale publique n'ajoute encore le *dogme* aux préceptes moraux, et ne constitue, par conséquent, les tribunaux gardiens de l'orthodoxie. Il est impossible, à ce point de vue, de séparer « l'offense morale religieuse » de la « religion d'Etat ». L'on pourrait soutenir, seulement, qu'un outrage à la morale religieuse est anticonstitutionnel dans un pays où la religion d'Etat n'est pas inscrite dans la Constitution. Mais les magistrats n'ont pas à se faire juge de la constitutionnalité des lois. Et c'est pourquoi M. Pinard a eu raison, dans son réquisitoire, de parler indifféremment d' « offense à la morale religieuse » ou d' « offense à la religion », de même qu'il avait le droit de contrôler l'exact rituel d'un sacrement à propos de la scène de l'extrême-onction. Le procès de Proud'hon a d'ailleurs enseigné tout ce qu'on pouvait tirer de la loi de 1819 au point de vue religieux. Et les procès de Bérenger, de Claude Tillier et de Paul-Louis Courier avaient précédemment montré ce qu'elle pouvait donner au point de vue politique.

(1) Le mot est de Lamartine.

Digitized by Google

article de loi, toute la théologie et toute la casuistique mises à la disposition du souverain, et l'instrument le plus dangereux, à la merci de son caprice, s'il osait s'en servir ?...

Il en est heureusement, Messieurs, des lois sur la morale, comme de la morale elle-même, dont on a pu dire qu'elle suivait les mœurs. Et l'usage que firent la monarchie légitime, et celle de juillet, de la loi de 1819, tend à prouver que les pires moyens d'inquisition ne sont jamais bien redoutables avec nos gouvernements modernes : ils s'épuisent d'eux-mêmes entre leurs mains, comme s'il n'y avait plus de convictions assez fortes pour les porter.

Chose deux fois édifiante... et dont notre bourgeoisie intime, en petit, ne nous épargne pas toujours la gaieté douce, c'est à l'Empire, à ce parvenu du pouvoir, et à ce gouvernement de fortune qu'il appartînt de renchérir d'austérité et de bon ton sur la noblesse légitime, et de relever à son profit ce privilège hautain de réprobation et de contrôle, auquel la Royauté n'avait pas cessé de prétendre sans presque s'en être jamais servi.

Certes, c'est une qualité trop synonyme de l'Empire que d'avoir le geste prompt et la main dure au service d'une âme inquiète, pour que je ne reconnaisse pas la part qu'eut le régime proprement dit dans notre poursuite ; mais quand je devrais chercher encore à la préciser davantage, je crois vous avoir assez montré que l'Empire n'avait pas créé ce délit d'outrage à la Morale et à la Reli-

Digitized by Google

gion dont il s'arma contre Flaubert. Ce n'était pour lui qu'un héritage. Il ne s'en servit en l'espèce que suivant la destination primitive. Et ce serait par conséquent méconnaître le caractère inévitable, et en quelque sorte fatal du conflit que j'ai défini tout à l'heure, que de ne pas souligner auparavant ce qu'il y eut d'absolument nouveau, et disons-le, de singulièrement puissant dans *Madame Bovary*, et qui lui mérita en même temps d'être le premier et d'être le dernier roman poursuivi, depuis 1819, pour offense à la morale. Cet élément nouveau et ce principe fécond, mais aussi cette pierre de scandale, c'est l'introduction de l' « esprit », je ferais mieux de dire du « parti pris » scientifique, dans la psychologie du roman.

A l'affirmation religieuse, au postulat moral, gravé par la Restauration sur le monument de la Pensée publique, c'est Emma Bovary, qui, d'un air tranquille, vient au nom d'une autre génération d'Esprits, la génération des Flaubert, des Renan et des Taine, substituer le Credo d'une foi nouvelle : la foi en la Science! Et si elle le fait, sans qu'elle s'en doute, et du plus beau geste d'inconsciente qu'elle eût jamais ; si cette croyance nouvelle de son auteur à un « enchaînement indéfini des causes », et à l' « universelle nécessité » l'a si bien envahie, si bien pénétrée à son insu, qu'elle en ait laissé glisser l'implacable engrenage jusqu'à la place de son cerveau et à la place de son cœur ; si à

Digitized by Google

force d'en être possédée, il n'y a pas un de ses sourires ni une de ses larmes qui n'en découlent, pas un de ses caprices, pas une de ses folies qui n'en soient le produit, et que ce soit cette irrésistible puissance encore qui se dégage avec son charme dans le sillage de sa robe et dans la lueur de ses yeux... je veux bien que nous goûtions aujourd'hui ce parfum entêtant, et ce reflet mystérieux de « fatalité »; mais je comprends aussi que des gardiens du Dogme et de la Morale se soient émus d'une semblable négation de leur raison d'être et de leur principe ; et j'admets qu'ils se soient refusés à laisser jouer ainsi, au hasard d'un adultère de province, le sort de toute liberté morale et de toute responsabilité humaine...

Je vais plus loin : ce qu'il faut admirer, c'est que, partant d'où ils partaient, ils soient tombés si juste ; et qu'à côté de tant d'éléments diversement corrompus qui peuvent souiller, chaque jour, le cours de la morale, ils se soient arrêtés précisément à cet « autre danger », mais qui menaçait, lui, d'en tarir la source. Discernement ou intuition, il m'est bien permis de comprendre au lieu de sourire... Et puisqu'enfin il s'est trouvé une loi assez fausse pour introduire dans un prétoire, et devant des juges, des questions de Sorbonne, j'avoue bien humblement que la poursuite de *Madame Bovary* me semble l'acte de plus légitime défense qui fut jamais.

Comment se présentait maintenant dans cette

Digitized by Google

poursuite, le conflit qu'elle réalisait entre la Science et la Morale ? (et auquel je n'ignore pas que sa célébrité a valu depuis des solutions...) (1) Quelles nuances particulières la pensée et l'œuvre de Flaubert avaient-elles pu lui communiquer, et le recommandaient plus spécialement à l'attention des magistrats ? C'est ce qu'il me faut découvrir à vos yeux et ce que je vais essayer de faire.

« Appliquer à la psychologie la méthode des « sciences naturelles », ou bien encore, comme le voulait Taine, et comme l'avaient tenté avant lui les Idéologues et les Encyclopédistes du XVIIIe siècle, « leur souder les sciences morales », voilà donc l'entreprise que Flaubert se propose d'inaugurer dans le roman.

Mais, vous entendez bien, Messieurs, qu'en parlant ainsi de « méthode », ce n'est pas seulement de généraliser un procédé logique qu'il s'agit.

Un minéralogiste ne quitte pas sa vitrine, et un botaniste son herbier, pour, au lieu de quelques fougères et de misérables cailloux, collectionner des « échantillons humains », sans qu'il y ait, j'imagine, quelque chose de changé... Et en effet, Messieurs, la « collection » n'est pas commencée encore, que ce point de vue *moral* qui semblait inséparable du spectacle de l'Homme, a déjà disparu : le « vice » vaut la « vertu », et le « mal » vaut le « bien », du

(1) Cf. notamment, M. Berthelot, dans son article sur *La Science et la Morale*. (*Revue de Paris*, 1er février 1895.)

Digitized by Google

moment qu'au lieu de les juger, il ne s'agit plus que de les isoler, de les décrire, de les diversifier, de les classer et d'en « étiqueter », comme on a dit, le plus grand nombre de variétés possible. « Prenez garde « seulement que n'importe quelle arrière-pensée « morale ou religieuse à leur égard, ne vous empê- « che *d'y voir clair*. » Voilà tout ce qu'on vous recommande. « La Morale et la Religion... sont des verres de couleur »! s'écrie Flaubert. Par conséquent, la première chose à faire si l'on veut observer, c'est d'en déchaperonner ses yeux une fois pour toutes... « Il faut traiter les hommes comme des « mastodontes ou des crocodiles » ; dit-il ailleurs, « est-ce qu'on s'emporte à propos de la corne des « uns et de la mâchoire des autres. Montrez-les, « empaillez-les, bocalisez-les, voilà tout! Mais les « apprécier, non! Qui êtes-vous donc vous-mêmes, « petits crapauds?... »

Et, sans doute, ne mit-on jamais plus d'emportement à prêcher « l'impassibilité » et « l'indifférence »... Mais encore n'est-ce là qu'une attitude.. et cette attitude a ses raisons, cette magnifique assurance révèle une certitude ; et il est vraiment un endroit par où ces Olympiens sont des Apôtres ! Je vous l'ai dit tout à l'heure, ils croient à la Science ! Comme d'autres mettent leur foi dans la Révélation et dans « l'accidentel », ils la mettent, eux, dans l' « universelle nécessité » (1) !.. si univer-

(1) M. Brunetière, dans son *Roman naturaliste*, M. Lévy Bruhl, dans son étude sur la philosophie de Flaubert, et plus récemment encore

Digitized by Google

selle, sans doute — et cela n'est pas en question — qu'il ne s'y trouve pas de place pour le plus petit miracle, mais si universelle aussi qu'il n'y en a pas non plus pour le moindre libre arbitre humain, qui serait considéré comme un autre miracle. Et voilà, pour le coup, la véritable pierre

M. Dumesnil, ont établi d'une manière qui peut être considérée aujourd'hui comme définitive, le rôle essentiel qu'ont joué dans l'œuvre de Flaubert ses profondes convictions déterministes. Je me contenterai ici d'une citation empruntée à une lettre écrite à Louise Colet au cours de l'année 1854. (*Correspondance* de Flaubert, 2e série, page 270). « ...Mais avant d'étudier bien l'homme, n'y a-t-il pas à « étudier ses produits? à connaître les effets pour remonter à la « cause? Qui est-ce qui a jusqu'à présent fait l'histoire du natura- « lisme? A-t-on classé les instincts de l'humanité et su comment sous « quelle latitude ils se sont développés et doivent se développer? Qui « est-ce qui a établi scientifiquement comment pour tel besoin de l'es- « prit telle forme doit apparaître? et suivi cette forme partout dans « les divers règnes humains. Qui est-ce qui a généralisé les religions? « Geoffroy Saint-Hilaire a dit: le crâne est une vertèbre aplatie. Qui « est-ce qui a prouvé par exemple que la religion est une philosophie « devenue art et que la cervelle qui bat dedans, à savoir la supers- « tition, le sentiment religieux en soi, est de même matière partout et « malgré ses différences extérieures correspond aux mêmes besoins, « répond aux mêmes fibres, meurt par les mêmes accidents, etc.? « Si bien qu'un Cuvier de la pensée n'aurait qu'à retrouver plus tard « un vers ou une paire de bottes pour reconstituer toute une société, « et que les lois en étant données on pourrait prédire à jour fixe, à « heure fixe comme on fait pour les planètes, le retour des mêmes « apparitions et l'on dirait: « Nous aurons dans cent ans un Shakes- « peare, dans vingt-cinq ans telle architecture; pourquoi les peuples « qui n'ont pas de soleil ont-ils des littératures mal faites? Pourquoi « y a-t-il et y a-t-il toujours eu des harems en Orient, etc?

« On a beaucoup battu la campagne sur tout cela, on a été plus « ou moins ingénieux, mais la base a toujours manqué. La première « pierre est à trouver, la critique des œuvres de la pensée a toujours « été faite à un point de vue étroit, rhéteur, et la critique de l'histoire « faite à un point de vue politique, moral, religieux, tandis qu'il fau- « drait se placer au-dessus de tout cela, dès le premier pas. Mais on « a des sympathies, des haines, puis l'imagination s'en est mêlée, « la phrase, l'amour des descriptions et enfin la rage de vouloir « prouver, l'orgueil de vouloir mesurer l'infini et d'en donner une so- « lution. Si les sciences morales avaient, comme les mathématiques, « deux ou trois lois primordiales à leur disposition, elles pourraient « marcher de l'avant, mais elles tâtonnent dans les ténèbres, heur- « tent à des contingents et veulent les ériger en principes. Ce mot, « l'âme, a fait dire presque autant de bêtises qu'il y a d'âmes! Quelle « découverte ce serait par exemple, qu'un axiome comme celui-ci: « *Tel peuple étant donné, la vertu est à la force comme trois est à*

Digitized by Google

de touche pour les moralistes. « Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol ! » Vous connaissez, Messieurs, la fameuse formule ; elle est contemporaine de *Madame Bovary ;* et en attendant qu'on vienne la commenter, l'expliquer, et chercher à l'atténuer de toutes les manières, la femme du médecin d'Yonville se charge de l'illustrer par les expansions de son tempérament. Est-ce sa faute, à elle, si aussi bien que d'autres font le « vitriol », elle « produit » le sentiment et si elle poursuit l'amour !...

Est-ce sa faute, à elle, puisque chaque individu a son « caractère propre », sa « faculté maîtresse », qui le distingue dans sa classe, et que les physiologistes reconnaissent, est-ce sa faute si, pour une paysanne, elle a l'âme trop fine et les sens trop aiguisés, dans un corps trop souple, avec une peau trop blanche ? Est-ce sa faute, à elle, puisque l' « hérédité » et puisque la « race » s'épanouissent dans les descendants, comme dans les fleurs la sève.. est-ce sa faute si, au lieu de se contenter, comme son « bonhomme » de père, d'être « bien nourrie », « bien chauffée », « bien couchée », si au lieu d'aimer comme lui le « gros cidre », les « gigots saignants », les « glorias longuement battus », cette grosse sensualité paternelle s'est sublimée, à la

« *quatre*, donc tant que vous en serez là vous n'irez pas là... » Qu'est-ce donc autre chose que cet « axiome à découvrir » sinon tout simplement la réduction à sa formule arithmétique de l' « axiome » de Taine : *Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol ?*

Digitized by Google

transparence de ses veines, en désirs de jouissances plus délicates, d'habitudes plus élégantes, de voluptés plus subtiles ?... Est-ce sa faute, à elle, puisque « le milieu » reprend l'individu où le met la « race », puisqu'il le pénètre, puisqu'il le façonne, à son tour, comme le potier l'argile... est-ce sa faute, si au lieu de l'avoir fait grandir, tout simplement, dans la ferme où elle était née, parmi le « bêlement des troupeaux », les « laitages » et les « charrues », on a eu la sottise de la mettre au couvent, et s'il a suffi de la laisser plongée, quelques années, dans ce bain de faux mysticisme, dans cette atmosphère de bourgeoisie et de noblesse, pour en faire toute sa vie une « déclassée » ?.. Est-ce sa faute, à elle, enfin, puisqu'il est dit encore que le « moment » où paraît l'automate humain, y achèvera tout ce que « la race » et le « milieu » n'y avaient pas fait.. est-ce sa faute, si, à sa pauvre âme ainsi préparée à toutes les fausses exaltations et à toutes les déviations sentimentales, le Romantisme triomphant de l'époque vient encore apporter son mirage, et si, trouvant dans ce cerveau tout neuf la plus étonnante plaque sensible, le plus merveilleux récepteur d'images qu'on ait encore inventé, il appartient alors au désordre de ses lectures, puis au mécanisme de ses réminiscences, d'y faire défiler, une à une, avec la même passivité qu'aurait un écran, la fantasmagorie de leurs projections et l'allongement indéfini de leurs lumières et de leurs ombres ?...

Digitized by Google

Non, assurément, Messieurs, Emma Bovary n'est pas responsable ! car la Science en elle a tout pénétré ; et il n'y a pas un coin de sa chair ni de son esprit auquel nous puissions demander compte de leurs entraînements... Ces entraînements s'expliquent, voilà tout ! ils ont leurs « antécédents » plus ou moins directs, leurs « causes » plus ou moins lointaines dont la série, comme disent les savants, les conditionne... Et puisque ces antécédents, et puisque ces causes, l'auteur n'a pas eu d'autre but, justement que de nous les montrer en action, nous ne pouvons non plus, et sous prétexte de morale, faire autre chose que nous pencher à notre tour, et avec autant d'impassibilité, sur le front transparent de son héroïne, pour contempler au travers leur perpétuel aboutissement, et l'ininterrompue succession de sensations, d'images, de désirs et de volontés qui en résulte. N'est-ce pas, par excellence, le spectacle dans lequel on ne peut rien blâmer, que celui où il fut toujours impossible de changer quelque chose ?...

Qu'aussitôt donc, après la noce, et dès les premières désillusions de la lune de miel, elle commence à rêver « de ces pays à noms sonores où les « lendemains de mariage ont de plus suaves « paresses », de ces « montagnes », et de ces « golfes », où le bonheur, sans doute, se récolte aux murmures de la mer, et à l'ombre des citronniers ; ou bien, un peu plus tard, qu'elle songe à ce vicomte élégant et charmeur qui sut lui procurer le déli-

Digitized by Google

cieux émoi et l'étourdissement nouveau de sa première valse, à son premier bal; qu'elle en associe le souvenir à l'idée qu'elle se fait de ce Paris fantastique où il est retourné : nous apercevons toujours aussi nettement de quel roman de Balzac, d'Eugène Sue, ou de George Sand lui arrivent toutes les visions dont elle ourdit la trame sans cesse recommencée de son rêve ; nous pouvons mesurer, au passage, l'agrandissement qu'il leur fait subir ; nous pourrions calculer au plus juste leur pouvoir d'attraction et de réaction réciproque... Mais le seul droit que nous ayons ensuite, ce n'est pas de conseiller à madame Bovary un peu plus de « piété » dans la « méditation », c'est de décider si l' « instrument » de toutes ces combinaisons est bien au point ou s'il est défectueux !

Et de même pendant tout le livre.....

C'est dans un de ces « keepsakes » langoureux et douceâtres, que les pensionnaires, au couvent, se passaient en cachette, que nous retrouverons le profil pâle de Léon, le clerc de notaire à chevelure blonde, et dont le « grand œil bleu levé vers les nuages » lui paraît, un jour, « plus limpide et plus beau « que les lacs des montagnes où le ciel se mire »...

C'est la gravure suivante qui nous montrera « l'habit de velours à longues basques », les « bottes « molles », et « les manchettes », dont elle a rêvé déjà avant de les reconnaître dans le costume de Rodolphe l'emmenant à sa première chute...

Et si, depuis cette heure où elle a un amant, ses

Digitized by Google

sens, vite éveillés, gagnent peu à peu ce que son imagination perd; s'ils arrivent, hélas! au cours de sa deuxième liaison, à exclure l'imagination complètement, ne me dispenserez-vous pas, Messieurs, de vous citer des exemples pour établir que ni leur empire n'est moins complet, ni leur tyrannie moins absolue ; et cette espèce « d'automatisme sensuel » qui, d'étape en étape, et de rancœur en rancœur, finit par la jeter au suicide, n'est-il pas au contraire, et sans que j'ai besoin d'y insister, le témoignage le plus inexorable et le plus douloureux de la nécessité ?...

Nécessité et Irresponsabilité! voilà donc les deux muses jumelles de madame Bovary! Elle meurt parce que l'équilibre de son tempérament est rompu, de même qu'elle n'a vécu que pour le chercher. Et c'est toute la signification du livre en même temps et de la doctrine : La plante humaine pousse comme les autres!... Et de même qu'elle se tourne invinciblement vers le soleil, il arrive qu'elle en soit séchée, car la « santé » et la « beauté » se trouvent dans le « juste milieu ».

A ceux maintenant, qui, par ce temps où l'on en cherche partout et de toutes les sortes... s'obstineraient à trouver, dans cette « modération », les éléments d'une morale, je rappellerai seulement que madame Bovary a pu rencontrer cette « modération » là dans le plus fougueux adultère. Messieurs, vous vous rappelez certainement le passage. C'est au moment où Rodolphe, dans un grand coup de pas-

Digitized by Google

sion, s'est décidé enfin à l'enlever avec sa fille. Tous ses appétits de romanesque et de volupté se trouvent alors assouvis à la fois. Et « jamais, nous « dit Flaubert, madame Bovary ne fut plus belle « qu'à cette époque ; elle avait cette indéfinissable « beauté qui résulte de la joie, de l'enthousiasme, « du succès, et qui n'est que l'harmonie du tempé- « rament avec les circonstances. Ses convoitises, « ses chagrins, l'expérience du plaisir et ses illu- « sions toujours jeunes, comme font aux fleurs le « fumier, la pluie, les vents et le soleil, l'avaient par « gradations développée, et elle s'épanouissait enfin « dans la plénitude de sa nature ». Suit, vous vous en souvenez l'émouvante description de cette fleur de chair (1); description qui n'est pas faite, j'imagine, pour que l'on reproche à son modèle l'exagération de ses pétales ni les excès de son parfum, et d'où l'on ne peut tirer d'autre enseignement, sinon qu'il faut aimer les fleurs pour le plaisir qu'elles nous donnent, à moins que l'on ne soit « botaniste »... et qu'on mette alors sa curiosité et sa coquetterie à les aimer davantage pour tout ce qui les fait pousser.

(1) « Ses paupières semblaient taillées tout exprès pour ses longs « regards amoureux où la prunelle se perdait, tandis qu'un souffle fort « écartait ses narines minces et relevait le coin charnu de ses lèvres, « qu'ombrageait à la lumière un peu de duvet noir. On eut dit qu'un « artiste habile en corruptions avait disposé sur sa nuque la torsade « de ses cheveux : ils s'enroulaient en une masse lourde, négligeam- « ment, et selon les hasards de l'adultère, qui les dénouait tous les « jours. Sa voix maintenant prenait des inflexions plus molles, sa « taille aussi ; quelque chose de subtil qui vous pénétrait se déga- « geait même des draperies de sa robe et de la cambrure de son pied. « Charles, comme aux premiers temps de son mariage, la trouvait « délicieuse et tout irrésistible. »

Digitized by Google

Telle est bien, en tous cas, la conclusion finale de ce positivisme du milieu du siècle... et quoi d'étonnant, encore une fois, que, choisissant, pour se manifester, l'instant d'une renaissance religieuse, il se soit heurté au glaive de l'Evangile ?... Quoi d'étonnant aussi que plutôt que l'expression abstraite et dogmatique que pouvait en donner, à la même heure, un Renan ou un Taine, ce soit sa traduction vivante, son incarnation toute chaude et colorée dans ce corps de belle pécheresse impénitente, que ce soit *Madame Bovary*, enfin, qu'on ait menacée de ses coups ?...

Aussi bien, Messieurs, et de même que l'héroïne n'est pas seule dans le roman, l'irresponsabilité morale qu'elle représente, n'est-elle pas le seul grief que l'on pût avoir contre lui. Tous les personnages qui entourent Emma Bovary, toute cette vie nombreuse et médiocre (1) qui lui sert de cadre et fait

(1) Qu'on le remarque bien, d'ailleurs, toutes questions d'irresponsabilité, ou même d'ironie et de pessimisme mises à part, la « médiocrité» des personnages peut être considérée, à elle seule, sinon comme un facteur absolument distinct de l'immoralité dans le *roman*, tout au moins comme le plus pernicieux dissolvant de toutes les immoralités qui peuvent s'y rencontrer. C'est un principe de vérification, hélas,trop facile : l'immoralité des médiocres est la plus dangereuse parce qu'elle est la plus accessible, et par conséquent la plus contagieuse ; mais aussi le « médiocre » étant le plus « général » est en même temps le plus « scientifique ». Et ce parti pris d'humanité médiocre qui est ainsi devenu l'angle générateur du point de vue naturaliste a contribué à rendre d'autant plus sensibles tous les autres aspects du conflit que j'ai essayé de préciser, entre la Science et la Morale. Il les a vulgarisés ; il les a fait grossièrement éprouver à ceux mêmes qui ne les discernaient point. Et c'est par là, somme toute, que la révolution morale qui résultait du naturalisme a été le plus vivement ressentie. Ici encore, d'ailleurs, c'est la gloire de *Madame Bovary*, qu'elle puisse nous servir de criterium. Et il n'y a pas même de meilleure manière, à mon avis, d'expliquer la longue tolérance judiciaire dont a bénéfi-

Digitized by Google

saillir le relief de sa beauté, tous ces gens incarnent, eux aussi, une seconde offense, une seconde injure, qui devait toucher les morales officielles, cette fois, au vif de l'amour-propre : cette offense, c'est l'ironie! cette injure, c'est la dérision! Mais encore, pour apprécier leur puissance vengeresse, importe-t-il de les définir plus exactement.

Ce qui les caractérise d'abord, c'est leur objet! S'il eût été moraliste, Flaubert s'en serait pris, sans doute, aux mœurs et aux caractères. Mais je vous ai montré, Messieurs, que Flaubert n'était rien moins qu'un moraliste. Et c'est en effet parce qu'il n'était et ne pouvait être qu'un psychologue, que toutes ses facultés se sont tournées vers l'Esprit et vers la Connaissance...

Ici encore, la philosophie déterministe, en con-

cié le roman en général, jusqu'à notre poursuite, que de comparer à ce point de vue le premier roman de Flaubert à tous ceux qui l'avaient précédé. N'est-ce pas, en effet, à force d'être « exceptionnels » ce qui est précisément le contraire d'être « scientifiques », à force d'être exotiques, moyen-âgeux et bizarres, que tous ces grands anathèmes du Romantisme, et que ses prodigieux enthousiasmes parurent, somme toute, inoffensifs? Provocation et tapage comptés, il ne s'agissait jamais avec lui que d'immoralités « particulières » — les choses du monde qui passent le plus vite, et qui se pardonnent le mieux. Et ce n'est pas seulement le Romantisme ; ce sont tous ses dérivés ; c'est toute la littérature de la première moitié du siècle qu'on pourrait parcourir en répétant le même constat : non pas « moralité » — mais toujours « exception ». C'est parce qu'il y en a trop encore dans Balzac et dans Stendhal que nos critiques leur refusent aujourd'hui la qualité de purs « réalistes ». — Mais à l'inverse, n'est-il pas permis de penser que c'est précisément ce qu'elle pouvait garder de « romanesque » et de « fantaisiste » qui a rendu leur immoralité tolérable. Et n'est-il pas bien significatif, enfin, qu'au milieu de tous ces enfants du siècle en mal de nouveauté à tout prix, les trois poursuites saillantes de l'époque aient été des poursuites politiques, et qu'elles soient allées s'adresser à des attardés de l'ancien régime, à trois hommes du plus reconnaissable dix-huitième siècle — j'ai déjà nommé Bérenger, Claude Tillier et Paul-Louis Courier?

Digitized by Google

duisant à la critique, impose son empreinte. Et puisqu'enfin certains noms reviennent invinciblement sur les lèvres à l'appel d'un troisième, ce que nous voyons de commun, aussi, dans l'œuvre d'un Renan, d'un Taine ou d'un Flaubert, c'est, avec la même préoccupation constante de la « valeur de la Pensée », avec la même foi dans sa « portée scientifique », l'angoisse de ce que peut devenir un instrument si délicat et si dangereux entre les mains d'un « historien », par exemple, d'un « orateur », ou d'un « bourgeois »... Et c'est pourquoi aussi, en faisant tous les trois de la science pour leur propre compte, et chacun suivant sa vocation, le premier a cherché toute sa vie des erreurs de chronologie dans l'exégèse religieuse ; le second des vices de raisonnement dans l'esprit classique ; pendant que Flaubert qui se gardait la part la plus large, la plus « énorme », comme il disait, s'amusait et s'irritait, sans se lasser, de toutes les déformations et de tous les travestissements que subissent les perspectives humaines dans le cerveau des imbéciles.

Imbéciles même, est trop dire... et jamais personne plus que Flaubert n'a douloureusement éprouvé quelles nuances imperceptibles distinguent, à certains moments, une pensée haute d'une pensée médiocre ; les uns s'élevant quelquefois, les autres s'abaissant aussi bien, dès qu'ils n'y prennent pas garde, pour se rejoindre à ce niveau moyen qu'il baptisait « bourgeois », où la platitude et le ridicule n'excluent pas néanmoins certaines quali-

Digitized by Google

tés et certaine vérité ; de telle sorte qu'entre tous les orgueils humains, l'orgueil de la Pensée est encore le plus décevant, le plus cruel et le plus sujet à nous humilier.

Tous les personnages de *Madame Bovary* participent de cet état d'esprit de Flaubert, et qui était la source de sa gaieté en même temps que de son inexorable pessimisme, tous, depuis l'immortel Homais, jusqu'à l'héroïne elle-même, pourtant la plus ménagée, tous les Binet, tous les Tuvache, tous les Guillaumin et le curé Bournisien lui-même... Si chacun a sa chanson, c'est toujours le même grotesque dans le refrain... et l'Humanité entière tourne sa ronde au rythme du pamphlet !...

Nouveau grief, qui s'ajoute au précédent, et qui en décuple la portée : car les institutions ne doivent rien perdre de leur éclat à la médiocrité des personnes, et aussi bien que Pangloss, il faut que M. Prud'homme soit optimiste... Nouveau grief, qui commence dans un sourire, mais qui s'achève dans l'indignation !... et devant un tel redoublement de sarcasmes, l'on entend s'enfler contre Flaubert la grande voix de la Réprobation publique : « Ainsi « non seulement votre psychologie élimine la « morale et sous-entend l'explication positiviste ; « non seulement vous êtes matérialiste et athée, (1)

(1) *Positivisme — matérialisme — athéisme :* Les trois mots peuvent paraître jurer de se trouver réunis, car n'est-ce pas la plus chère prétention du positivisme que d'exclure, justement, toutes les solutions extrêmes ? Mais outre que la « Réprobation publique » ne s'embarrassera jamais de nuances aussi subtiles, l'on ne supprime pas les questions on omettant d'y répondre ; et c'est pourquoi, en refusant,

Digitized by Google

« mais encore, et en admettant une minute qu'on « puisse oublier le sacrilège métaphysique, telle « quelle, la mise en œuvre de votre roman est injurieuse pour l'Humanité tout entière, elle est anti« sociale ; on a pu dire qu'elle était « contre « nature » ; et l'on ne permettra pas, entendez« vous bien, à vos pantins de traîner dans la risée « et dans le mépris, tout ce qui, socialement, est « nécessaire : Le « Mariage », avec ce mari débon« naire qui « rumine » au lieu de punir ; la « Famille », avec ce père soudard et libertin, qui « n'est pas le dernier à éprouver le charme de sa « belle-fille et que sa femme doit emmener brusque« ment, tant il serait homme à ne rien respecter ; « la « Religion », avec ce prêtre « opaque », « enfoncé dans la chair et qui administre sa pa« roisse comme il ferait une métairie ; la « Science « et le Progrès » bassement cuisinés, roulés en « pilules et délayés en drogues dans cette officine « de village ; et le « Pouvoir » qui s'exprime aux « Comices agricoles par la bouche de M. le conseil« ler de préfecture... et la « Presse » utilitaire et « moralisatrice, par la plume du lyrique pharma« cien... l' « Administration » qui tourne des ronds « de serviettes, et le « Suffrage universel »... et les « Ponts et Chaussées » !...

C'en est trop !

avec Flaubert, de « conclure », la science et le positivisme appellent la métaphysique au lieu de la répudier. Contradiction pour contradiction, l'expérience a d'ailleurs montré, je crois, depuis Auguste Comte, que le positivisme s'accommodait encore mieux du matérialisme que du spiritualisme.

Digitized by Google

Et pourtant ce n'est pas tout encore... A ces causes profondes, purement psychologiques de poursuite, et comme si elles n'étaient pas suffisantes, vient s'ajouter un élément purement esthétique, cette fois, qui se rapporte à la conception particulière que Flaubert se faisait de l'œuvre d'art, une conception qui elle-même, et vous savez combien, a fait fortune, et qu'on pourrait appeler l' « impersonnalité du roman » ou bien encore l' « impassibilité » du romancier en face de son œuvre.

Car enfin, et si caractérisée que fût l'offense, il restait une chance d'en préserver la Société et la Religion... C'est que l'auteur prît la parole, et, tant bien que mal, s'expliquât en s'excusant : Si l'Etat est le grand directeur des consciences et le vérificateur des œuvres, le livre, lui, est une chaire, où il appartient à chacun, sous son contrôle, de prêcher les foules et de prononcer, en son propre nom, la parole intime et décisive, qui leur apporte une formule nouvelle de l'unique Vérité... Donc Flaubert aurait pu, il aurait dû parler ; et c'est sur ses paroles que l'on aurait jugé! Mais Flaubert n'a rien dit... et n'est-ce pas là, Messieurs, le délit « d'abstention » après le délit « d'intention » ? et encore un délit tout neuf, si nous songeons que, jusque-là, la leçon exigée avait pu n'être pas toujours aussi orthodoxe qu'on l'aurait souhaité, mais qu'enfin personne ne s'était guère dérobé à l'obliga-

Digitized by Google

tion de la donner, et pas même, et je pourrais presque dire, et surtout pas les Romantiques, que toutes leurs théories de « l'art pour l'art (1) », n'avaient pas empêchés de se mettre en scène et, Dieu merci, d'entr'ouvrir leur cœur...

Voici donc une prétention de plus .

Jamais dans son livre on ne doit soupçonner l'auteur. Le livre doit être, comme le tableau, comme la statue, ou encore comme le théorème de géométrie, une création objective, détachée une fois pour toutes de celui qui l'a produite, et qui a sa raison d'être en elle-même comme reproduction de la nature, ou comme expression de la vérité démontrée !

Et vous sentez admirablement, Messieurs, combien cette conception esthétique si elle ruine définitivement toute possibilité, tout espoir d'enseignement direct et de propagande morale, prolonge, en revanche, et souligne, en même temps, le déterminisme odieux de cette littérature scientifique, en le laissant être à lui-même, non pas seulement dans la doctrine, mais dans la mise en œuvre plastique elle-même du roman, dans sa construction et jusque dans son style, son propre ressort et son unique raison d'action...

(1) « L'art pour l'art ! »... La devise est devenue celle de Flaubert après avoir été celle de Théophile Gautier ; et elle pourrait servir d'exergue à une étude sur l'influence du Romantisme dans l'esthétique naturaliste. Mais précisément, et d'un écrivain à l'autre, le point de vue scientifique de l' « impersonnalité » en a complètement renouvelé le sens, et pour s'en rendre pleinement compte, il suffit de comparer *Mademoiselle de Maupin*, par exemple, ou le conte de *Fortunio*, à *Madame Bovary* et à l'*Education sentimentale*.

Digitized by Google

Au lieu d'énoncer les choses, et de les juger en les énonçant, comme il convient quand on est chez soi et qu'on fait les honneurs de son livre ; au lieu de ces profitables dissertations et de ces ineffables confidences, ou tragiques, ou sentimentales, ou familières, ou passionnées, par lesquelles l'écrivain révèle au public les trésors de son intimité et les délicatesses de son âme, ce sont les choses qui se présentent d'elles-mêmes, et qui s'appellent selon l'enchaînement nécessaire et brutal de leur loi : et les figures se poussent et les images défilent.. et les sensations.. et les idées.. les événements se lient.. C'est la résurrection et c'est la transposition du mode épique, c'est le surgissement de la réalité ! Et si nous songeons alors au prestige merveilleux, aux ressources infinies que l'auteur mettait au service d'un pareil procédé, nous sommes en état, maintenant, de nous rendre compte que Flaubert pouvait bien renouveler ainsi les sources de l'illusion littéraire, mais aussi qu'il avait fait tout ce qu'il fallait pour rendre ses offenses décidément intolérables et pour forcer la poursuite : car, en matière littéraire, la véritable offense est en raison directe du talent !

Il est vrai de dire aussi, Messieurs, que la France de 1857 semblait qualifiée tout exprès pour le lui faire voir... Et puisqu'enfin j'ai cherché à épuiser toutes les raisons qui expliquent la poursuite de *Madame Bovary*, le moment est venu de nous

Digitized by Google

demander dans quelle mesure y ont contribué son époque et le régime impérial.

Il n'est pas question, Messieurs, de fixer des proportions. Mais ce qu'on peut affirmer hardiment, je crois, c'est que ce dernier élément aurait pu, à la rigueur, suppléer tous les autres, s'ils avaient manqué. Et il me suffira, pour vous en faire juges, de vous rappeler.. sinon l'artifice, tout au moins l'unanime parti pris de réprobation morale et religieuse qui, dès le lendemain de 1848, groupa tous les adversaires de la veille dans le même instinct ou dans le même prétexte de réaction, et qui finalement gagna l'Empire, après lui avoir rallié les débris des anciens partis... Jusqu'à la guerre d'Italie, tout au moins, ce fut, n'est-il pas vrai, comme une autre Restauration : une Restauration plus généralisée, surtout plus disciplinée !.. Et je vous ai déjà dit comment l'Empire avait retrouvé la loi de 1819.

L'Empire avait besoin de silence... et on lui demandait de la morale : il eut cette bonhomie de comprendre que c'était à peu près la même chose ; et cependant qu'il procédait administrativement et tout à l'étouffée à l'égard de la presse, il abandonna tout d'abord à la turbulence de ses nouveaux alliés l'appareil plus solennel des poursuites judiciaires. Il leur laissa exhumer les deux outrages à la morale.

C'était peu de chose sans doute ; mais il faut songer que dans l'espèce de paralysie subite qui frappait les anciennes classes dirigeantes, ce déri-

Digitized by Google

vatif devient l'unique intérêt. Tous ces pauvres salons bien pensants qui avaient si longtemps médit de la politique, et qui, pour un peu, se trouveraient maintenant menacés de se taire, sont bien heureux de jaser désormais littérature et tribunaux. Faute de Parlement, c'est l'Académie et la sixième chambre qu'ils mettent en charades, et après s'être tant excités au jeu des majorités, ils se passionnent comme ils peuvent à celui des condamnations correctionnelles. Il est vrai que dans l'aimable jargon du parti, cela s'appelle « infuser le spiritualisme chrétien dans l'Art... » (1)

Jamais, Messieurs, l'on n'a essayé de lui en infuser autant. Et aucun des quelques procès demi-sensationnels qui se succèdent alors, ni celui des Goncourt, ni celui de Baudelaire, ni même celui de Proudhon, ne peut nous donner la mesure complète d'une époque à laquelle les œuvres à « spiritualiser » ont manqué plutôt que les prétentions, qui n'a pas même dissimulé celle de convertir la France avec des jugements, et qui, pour y parvenir, a poursuivi jusqu'aux prétextes...

Comment donc *Madame Bovary*, précisément, aurait-elle été épargnée ? Et qu'importe alors toutes les légendes qui se sont formées autour de

(1) Le mot est de M. de Pontmartin, et il est rapporté par Sainte-Beuve, qui a consacré un de ses plus malicieux *lundis* au critique mondain du temps, et qui traite, à son propos, de l'esprit des salons contemporains. Faut-il ajouter que, quand encore Sainte-Beuve ne serait pas Sainte-Beuve, ses attaches officielles à l'Empire donneraient une singulière autorité, sur ce point, à l'ironie de ses jugements ?

Digitized by Google

cette poursuite! Qu'importe que ce soit tel pieux chambellan ou bien l'Impératrice qui ait éveillé les rigueurs du Parquet général? (1) « Le nez de Cléo-« pâtre, a dit Pascal, s'il eût été plus long, toute la « face de la terre aurait été changée ». Mais on peut ne pas être de l'avis de Pascal.. et j'estime, quant à moi, qu'il faut faire aux événements, fussent-ils judiciaires, l'aumône d'un peu plus de logique.

Si vous le voulez bien, nous irons même, en l'espèce, jusqu'à prétendre non seulement que Flaubert a été poursuivi tout simplement parce qu'il le méritait, — et je vous ai dit pourquoi — mais que c'est parce qu'il devait l'être aussi qu'il a été acquitté... et quelle condamnation, alors, restait donc possible, sinon celle même de la loi encourue, celle de l'outrage à la religion et à la morale ?

Oui, madame Bovary était coupable! Oui, son péché était de ceux qu'on dénonce au prône, et pour l'expiation desquels il n'y a pas de trop ferventes conversions ni de trop longues pénitences! Mais pas plus qu'elle n'était de celles qu'on dédaigne, elle

(1) Les deux versions m'ont été rapportées par des contemporains. L'on disait couramment, en particulier, paraît-il, au moment du procès, que c'étaient une jalousie d'auteur et l'amitié de l'Impératrice pour Octave Feuillet qui avaient entraîné la poursuite... Maxime du Camp déclare au contraire dans ses *Souvenirs* que *Madame Bovary* n'aurait été qu'un prétexte, et qu'on aurait saisi en réalité l'occasion qui s'offrait d'atteindre, à travers Flaubert, la *Revue de Paris*, et à travers la *Revue de Paris*, lui, du Camp, qui en était directeur, et qui avait su s'attirer de puissantes inimitiés en haut lieu. Mais ici comme partout, les sentiments troubles et un peu vils que du Camp laisse transparaître chaque fois qu'il est question de Flaubert, rendent l'affirmation suspecte. Tout autant que les autres, d'ailleurs, elle est purement conjecturale ; et en admettant, en fin de compte, que la poursuite ait eu un *motif* de cet ordre, encore fallait-il bien qu'elle ait une *cause*.

Digitized by Google

n'était de celles qu'un tribunal condamne; et l'opposition de l'ordre « mystique » à l'ordre « judiciaire » ne pouvait, en définitive, s'accuser en un plus irréductible cercle vicieux !

Toujours est-il que la loi de 1819 n'en est pas sortie. Et les débats du procès que la sténographie a conservés et que la fantaisie ou le calcul de l'éditeur ont répandus partout avec le roman (1), nous racontent, à nous autres juristes, comment une loi peut mourir, sans qu'on l'abroge — et seulement à force de se sentir antipathique, à force d'avoir peur d'elle-même et de communiquer son malaise à ses représentants.

Vous avez ouï parler, Messieurs, de cette sorte de vertige qui appréhende de traverser de grands espaces découverts... Telle est à peu près, j'imagine, l'impression des magistrats, que les vicissitudes de la politique contraignent à poursuivre des délits de tendances et d'opinion dans un pays de liberté. Ils voudraient bien ne pas traverser la place.. et les systèmes les effraient ! C'est pourquoi ils les contournent le plus qu'ils peuvent ; et ainsi le procès de *Madame Bovary* est-il resté, on peut bien dire, en bordure de la discussion.

Là où nous aurions compris la superbe d'un Bossuet, flétrissant le pyrrhonisme philosophique au nom de la morale chrétienne ; là où il aurait fallu la dialectique emportée d'un saint Augustin

(1) Edition Charpentier à 3 fr. 50.

Digitized by Google

pour combattre le fatalisme de la Science avec la grâce de Dieu, le Ministère public n'a songé qu'à se faire le plus petit possible... Et vous vous rappelez comment, de tout ce long roman, il a réduit son incrimination à quelques fragments (1), de ces fragments à quelques détails d'expression, et comment, enfin, dans ces expressions, il n'a voulu voir qu'une certaine « couleur lascive ».. bien indéfinissable en vérité, puisque bien qu'elle fût censée outrager tour à tour les bonnes mœurs, la morale publique et la morale religieuse, tant de générations de collégiens ont pu aller la chercher, sur sa foi, dans *Madame Bovary*, sans l'y avoir, dit-on, jamais beaucoup rencontrée.

Que M. Pinard me pardonne! mais de pareilles misères ne l'atteignent pas.. et je suis bien sûr de ne pas davantage l'offenser, en constatant ici, et une fois de plus, qu'on peut être très bon catholique et brillant orateur, sans être, ou sans vouloir paraître du tout théologien. D'ailleurs, ce sont les lois qui ont tort quand elles exigent de leurs porte-paroles tant de qualités diverses.. et il ne restait plus au tribunal qu'à le leur montrer !

Je dis, Messieurs, qu'il ne pouvait entrer dans l'esprit des juges de mener à bien ce que leur Ministère public n'avait pas même entrepris.. et du moment où il leur a fallu renoncer, et pour cause,

(1) Il y en a quatre : le premier est celui « des amours et de la chute avec Rodolphe ». Le second c'est « la transition religieuse entre les deux adultères » : le troisième« la chute avec Léon », et le quatrième « la mort de madame Bovary ».

Digitized by Google

à découvrir dans le livre de Flaubert la moindre impudeur, la moindre équivoque, qui permît de donner le change, et de recourir à l'outrage aux bonnes mœurs, l'acquittement s'imposait !

Toutes les habiletés et toute la finesse un peu normandes de M. Sénart peuvent nous paraître, à cet égard, de surcroît.. Et quand bien même il ne serait pas venu, contre toute apparence, soutenir que Flaubert, cet impassible Flaubert que je vous ai montré, n'avait pas eu d'autre but, en écrivant son livre, qu'un but de prédication morale et d'évangélisation religieuse (1) ; quand bien même il n'aurait fait appel ni à sa famille, ni à sa fortune... ni à ses relations, — argument plus décisif et combien flatteur pour notre ordre : quand encore il n'aurait pas, avec l'autorité qui lui appartenait, formulé ce réconfortant axiome judiciaire : « que « pas plus un homme ne peut être un criminel, qui « fréquente les enfants d'un de nos bâtonniers, « qu'un livre immoral quand il a été lu par ses « filles (2) »... il nous serait toujours permis de

(1) C'est en quelque sorte le « leit motiv » de la plaidoirie : et M. Sénart l'a exprimé, dès le début, par ces mots : « L'excitation à la vertu par l'horreur du vice ! »

(2) Comme Flaubert, M. Sénart était de Rouen. Il y avait fait ses débuts au barreau, y était même devenu bâtonnier, et c'est la politique seule qui l'avait amené à Paris. Le père de Flaubert, médecin en chef de l'hôpital de Rouen, était ainsi l'un de ses plus vieux camarades ; et leurs enfants, tout petits, avaient joué ensemble.

L'on sait que Gustave Flaubert n'a jamais été compris par son père. Fut-il plus heureux auprès de leur vieil ami ? C'est une question que la plaidoirie de M. Sénart, à elle seule, n'éclaircira jamais, car elle a pu très bien n'être pas sincère. Du moins Flaubert dut-il subir, en écoutant son défenseur, le charme d'une facilité oratoire qui lui manquait tout à fait; de même que M. Sénart avait évidemment éprouvé la magie du style de son client. Peut-être en sont-ils, l'un et l'autre, restés

Digitized by Google

penser, Messieurs, que la seule nécessité, pour punir *Madame Bovary*, de donner à ses fautes une qualification philosophique et religieuse, devait suffire à des magistrats pour les absoudre. Il y avait là, décidément, quelque chose qui devenait trop lourd pour les mœurs — trop brûlant aussi... et devant cette besogne oubliée avec ses mauvais jours, la crainte de fausser l'antique balance de la Justice ne devait pas exclure la crainte de se brûler les doigts...

Restait seulement la ressource, pour sauver le principe, de blâmer tout en acquittant. C'est à quoi se résolut le tribunal, et ce qui nous a valu cet illogisme singulier d'un jugement qui revendique bien haut le droit de contrôler l'esprit, la doctrine, les intentions secrètes et jusqu'à la « direction finale » de toute une littérature dans le moment même où il faut qu'il avoue la complète impuissance des tribunaux à cet égard et où il fait acte d'abdication en leur nom ! (1).

là ! Ce qui inclinerait à le faire penser, c'est cette phrase énigmatique de la dédicace à son avocat où Flaubert parle de l' « autorité imprévue » que son œuvre a prise à ses yeux en passant par la plaidoirie. « Imprévue » ressemble bien à une malice affectueuse sous la plume de Flaubert, et l'épithète semble garder encore comme un sourire du bon géant...

(1) Tout le jugement est à lire : mais de cette mémorable page de prud'homie judiciaire, je ne puis détacher ici que ces deux « attendus » destinés — il ne faut pas l'oublier, — à servir de guide aux *parfaits littérateurs* : ... « que si la mission de la littérature doit être d'orner « et de récréer les esprits en élevant l'intelligence et en épurant les « mœurs, plus encore que d'imprimer le dégoût du vice en offrant le « tableau des désordres qui peuvent exister dans la société, il n'est « pas permis sous prétexte de peinture de caractères ou de couleur « locale, de reproduire dans leurs écarts les faits, dits et gestes des « personnages qu'un écrivain s'est donné pour mission de peindre.

Digitized by Google

Revendication platonique, Messieurs!... et c'est en vain que, dans sa déroute devant le réalisme, la sixième chambre appelle à son secours le « bon » et le « beau »... Elle oubliait le « vrai »! et ainsi, faut-il que la fière pensée d'Inquisition religieuse de 1819 vienne aboutir, en 1857, à la protestation vaine d'un éclectisme incomplet.. et elle ne trouve pas autre chose, pour mourir, que du Victor Cousin mutilé!

C'est en effet, Messieurs, une extrémité dont on ne se relève pas! et si les deux outrages à la morale restent théoriquement en vigueur jusqu'en 1881, l'on peut dire qu'ils sont bien morts au procès de *Madame Bovary*. A la suite des considérations mélancoliques que M. Pinard, dans son journal, consacre à cette défaillance, il aurait pu même ajouter, je crois, sans se tromper, en opposant la « Science » à la « Religion d'Etat » et à la « Morale d'Etat », tout de même que Victor Hugo avait opposé le « Livre » à la « Cathédrale », que du jour où madame Bovary fut acquittée, « ceci avait tué « cela!... »

Le naturalisme et toutes les filles naturelles de *Madame Bovary* peuvent venir maintenant.. on ne les menacera plus de Victor Cousin! et *Germinie Lacerteux* pourra faire descendre le fatalisme des

« Qu'un pareil système appliqué aux œuvres de l'esprit aussi bien « qu'aux productions des beaux-arts, conduirait à un *réalisme* qui « serait la négation du *Bon* et du *Beau*, et qui enfantant des œuvres « également offensantes pour les regards et pour l'esprit, commet- « trait de continuels outrages à la morale publique et aux bonnes « mœurs. »

Digitized by Google

sens au grand jour de l'escalier de service, jusqu'au fond des cuisines... et la *Fille Elisa* l'enfermera aussi impunément dans les maisons closes : les morales officielles sont résignées à laisser pousser jusqu'où l'on voudra, cette universelle enquête de « psychologie clinique », (1) comme on l'a appelée, et elles ne se fâchent plus, désormais, que toute la Société paraisse relever de la Salpêtrière...

Que dis-je! Ce que l'Empire supporte, la République le fera sien! M. Emile Zola, candide et impétueux disciple de Claude Bernard, ne rencontrera, en 1880, qu'approbations officieuses et encouragements discrets, le jour où il saluera dans le *Roman expérimental*, et dans la « vivisection de toute une famille sous le second Empire », l'avènement de « l'art vraiment démocratique et républicain ». Et j'aimerais, quant à moi, pouvoir me figurer que c'est un peu pour le récompenser d'avoir su formuler, ainsi, en style quasi-électoral, ce qui, d'une théorie d'art, et d'une confession particulière, deviendra peut-être un jour, qui sait, une autre doctrine de gouvernement.. qu'un an après, la nouvelle loi sur la presse a rayé la morale de nos Codes, pour n'y laisser que les bonnes mœurs.

Voilà, en tous cas, où nous en sommes!

Mais la question de moralité dans la loi ne paraît pas plus tôt réglée sous cette forme, qu'elle renaît sous une autre, à laquelle le naturalisme, hélas, ne

(1) Le mot est de M. Dumesnil.

Digitized by Google

paraît pas plus étranger. Et le simple rapprochement du procès de *Madame Bovary* avec ceux qu'on fait aujourd'hui, et surtout qu'on ne fait pas... autorise à se demander si, après avoir usé l'outrage aux bonnes mœurs, comme il avait usé les deux outrages à la morale, il appartiendra au naturalisme de le supprimer complètement comme il les a supprimés.

C'est, Messieurs, toute la question des bonnes mœurs, en matière de presse, dans laquelle vous savez que le zèle législatif n'exclut pas la sollicitude privée, ni l'universel intérêt...

Y a-t-il seulement, je vous le demande, une illusion qui ait plus complètement cessé d'être contagieuse pour nous, que cette superstition de la Liberté, je veux dire de la Liberté sans frein, de la Liberté illimitée, offerte comme solution à tous les problèmes, à toutes les questions, probablement parce qu'elle permet de ne pas les voir, ou bien qu'elle y fait espérer toujours quelque chose des secours de l'Infini ? Et, entre cette opinion d'un Voltaire, par exemple : qu'il y a beaucoup de livres ennuyeux, mais point de réellement nuisibles, — et l'opinion d'un Lamartine proposant les écarts de la presse en spectacle au peuple, comme on prétendait guérir les Spartiates de l'ivresse en leur montrant un homme ivre..., nous allons sans hésiter chercher la vérité dans une troisième : C'est que le succès, toujours égal, d'une certaine industrie sensuelle dans les lettres, prouve bien qu'elle n'est pas

Digitized by Google

si indifférente, sans prouver néanmoins qu'elle ait jamais converti personne. Et pourquoi donc nous empresserions-nous de rassurer ses commanditaires, en supprimant l'outrage aux bonnes mœurs ?

En dehors de toute question morale, il y a là, ne nous y trompons pas, un intérêt en quelque sorte d'hygiène publique et de salubrité sociale. Les mœurs ont leur police : il faut qu'elles aient leur loi ! Aussi bien l'une que l'autre, d'ailleurs, leur rôle est sans gloire et doit leur épargner l'orgueil ! Fonctions d'édilité municipale, et tout au plus de grande voirie spirituelle... Tout au long des boulevards et au large des places, que l'outrage aux bonnes mœurs surveille donc ses kiosques à journaux et ses étalages de librairies ; qu'il y retienne la provocation des titres alliciants et l'incitement des couvertures en couleurs ; qu'il poursuive à travers les pages les prostitutions qui parlent ; qu'il sache leurs habitudes et qu'enfin, au jour marqué, il les cerne en grandes rafles de feuilles illustrées, et quelquefois, de romans qui le sont aussi, ou qui pourraient l'être : c'est ce que nous attendons de lui... mais pas davantage ! Et aussi bien, n'est-ce pas là le sens étroit de cette législation qui n'a voulu garder au contrôle littéraire qu'une si petite place et si rassurante, entre la pose des affiches, la distribution des prospectus, l'offre des joujoux mécaniques, et l'envoi des cartes postales illustrées ?

Digitized by Google

Et j'entends bien, Messieurs, qu'un si modeste idéal ne saurait satisfaire toutes les consciences.. et son empirisme en déconcerte beaucoup, pour qui les bonnes mœurs ne sauraient aller sans morale — et la morale sans ce fondement mystique indispensable qu'aucune « hygiène » et qu'aucune « police » ne remplaceront jamais... Celles-là, l'impudente sécurité qu'on laisse à toutes nos *Claudine* d'aujourd'hui les révolte. Elles ne cessent d'accuser la loi d'impuissance, et comme en 1819, et par la même confusion, elles feraient encore, si on les laissait faire, une loi nouvelle à leur image.

Le risque, toutefois, paraît assez mince... et quand nous ne nous lasserions pas, comme juristes, de répéter que la loi peut bien sanctionner « la coutume » dans les bonnes mœurs et jamais la « morale », (1) l'Ordre temporel n'a plus besoin désormais, de notre appui, ni de nos distinctions ; et en cette veille de toutes les Séparations, il est à l'abri des empiètements passés ! Si jamais, au contraire, une menace, pour lui, devenait à craindre, ce serait celle de l'incertitude et de l'angoisse morales, qui finissent par naître d'une trop universelle indifférence religieuse... ce serait le danger, pour la loi

(1) Tant qu'il ne s'agit que de la « conduite privée », les bonnes mœurs peuvent être considérées sans inconvénient comme une partie de la morale ; et il appartient à la conscience individuelle de régler à sa guise leur dépendance réciproque. Mais il en va d'autre manière quand c'est la « loi » qui traite des bonnes mœurs ; car elle ne peut se fonder, elle, que sur la tradition et sur les usages. Et il n'y a d'ailleurs que les ennemis de la morale pour essayer de la confondre avec les usages. C'est tout ce que j'ai voulu dire, et aussi bien je crois n'avoir pas dit autre chose.

Digitized by Google

civile, de rester la seule « règle » possible, au milieu de tant de consciences en quête d'une règle perdue !

Ce jour-là, par exemple, serait la revanche du procès de *Madame Bovary :* le jour où cette science qui avait tant promis à un Flaubert, n'aurait rien tenu, après avoir tout détruit... le jour où les âmes légères des Homais seraient elles-mêmes tourmentées du « besoin de croire », et où, sur la jonchée des symboles morts et des dogmes éteints, on les verrait chercher, sans le trouver, le fondement d'une morale...

Ce jour, seulement, serait mauvais pour les juristes ; car n'est-ce pas aussi l'expiation ironique des Sociétés sans Dieu, que d'aller redemander à leurs constitutions et à leurs lois les « affirmations » nécessaires ?

Heureusement, Messieurs, ce jour est loin... Et notre dilettantisme ne veut pas même y songer ; il connaît trop le prix de nos divergences, il a trop le goût de nos métamorphoses, pour ne pas répugner à ces tentatives grossières d'unification forcée. Et l'aisance de ses curiosités lui complaît.

Faut-il le dire, enfin : puisque cent années d'habitudes cosmopolites ne l'ont pas empêché de rester gaulois, notre dilettantisme ne se fait pas une idée exagérée des « bonnes mœurs ». Il comprend bien des tolérances... Il sourit volontiers des estampes que M. Nicodème arrache aux échoppes des libraires... Et aux plus pures d'entre nos âmes,

Digitized by Google

que le geste de M. Nicodème, quelquefois, pourrait tenter, il proposerait encore l'exemple de ce jeune Sage qui en avait vu bien d'autres : et comme il y a longtemps déjà faisait Candide, « cultivons plutôt notre jardin !... »

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02879 8778

Digitized by Google

Digitized by Google